



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le mercredi 19 avril 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

**Ordre du jour :**

**1) Approbation des précédents procès-verbaux**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 2 mars 2017
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 23 mars 2017

**2) Finances communales :**

- Affectation du résultat de l'exercice 2016 du budget principal
- Vote de la subvention de fonctionnement versée au CCAS
- Vote des Taux d'imposition 2017
- Vote du Budget 2017

**3) Finances Budget Eau et Assainissement :**

- Affectation du résultat de l'exercice 2016 du Budget Eau et Assainissement
- Vote du budget 2017 Eau et Assainissement

**4) Urbanisme :**

- Aire de remplissage et de rinçage sécurisée des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger :  
Validation du choix des entreprises

**Sujets divers**

Fait à CREISSAN, le 11 avril 2017

Le Maire,



Bruno BARTHES